

Département de Meurthe et Moselle Commune d'Herbéviller

Rapport de proposition de zonage d'assainissement eaux usées Notice succincte

Date d'émission : Novembre 2024
Numéro de dossier : 2023-143

SIREN 487 762 673 100 011 / code APE 7112B / Capital 200 000 €
www.larbre-ingenierie.fr

AGENCE GRAND EST
12C, Chemin de la Hardt
68 040 Ingersheim
t. 03 89 80 39 69
f. 05 55 52 11 18
bet68@larbre-ingenierie.fr



SIEGE SOCIAL

2 avenue Pierre Mendès France
BP 1005 - 23020 Guéret Cedex 9
t. 05 55 52 33 22
f. 05 55 52 11 18
bet23@larbre-ingenierie.fr

Agence Région Limousin

90 avenue de Louyat
87100 Limoges
t. 05 55 04 20 21
f. 05 55 52 11 18
bet87@larbre-ingenierie.fr

Agence Région Aquitaine

108 avenue de Cronstadt
40000 Mont-de-Marsan
t. 05 58 03 86 52
f. 05 55 52 11 18
bet40@larbre-ingenierie.fr

Agence Région Centre

36 rue Rollinat
36000 Châteauroux
t. 02 54 07 79 98
f. 05 55 52 11 18
bet36@larbre-ingenierie.fr

AGENCE Montluçon

47 rue du Montais
03100 Montluçon
t. 04 70 08 07 58
f. 05 55 52 11 18
bet03@larbre-ingenierie.fr

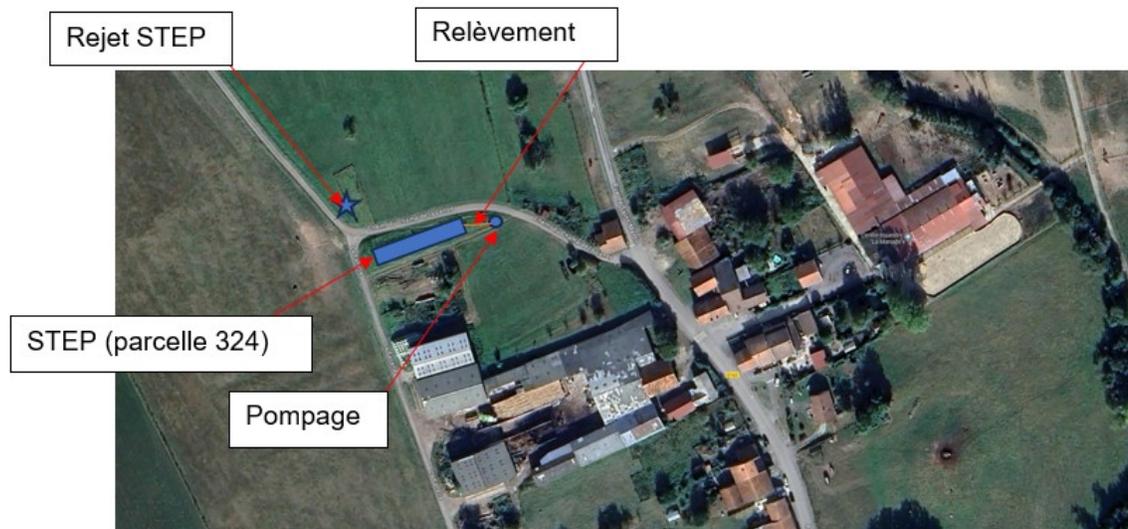
I. CONTEXTE ET TRAVAUX PROJETES

Un zonage d'assainissement de la commune de HERBEVILLER a été réalisé en en 2006 par la société BEPG. Il prévoyait déjà un assainissement collectif pour une majeure partie de la commune.

Le village d'HERBEVILLER exploite en régie le système d'assainissement du bourg qui est le seul système d'assainissement collectif présent sur son territoire. Le réseau actuel est de type unitaire en béton en diamètre 300 à 600, il reprend les eaux de voirie par différentes siphons

Au regard des déficiences constatées sur le réseau de collecte, un programme de travaux conséquent a été dressé par Larbre Ingénierie. Il comprend :

- Des mises en séparatif visant à réduire à la fois les eaux claires parasites permanentes et météoriques,
- Des remplacements de collecteurs visant à réduire les intrusions d'eaux claires parasites lorsque le basculement en séparatif n'est pas possible,
- La création d'une station d'épuration de type filtre planté de roseaux au Nord-Ouest de la commune.

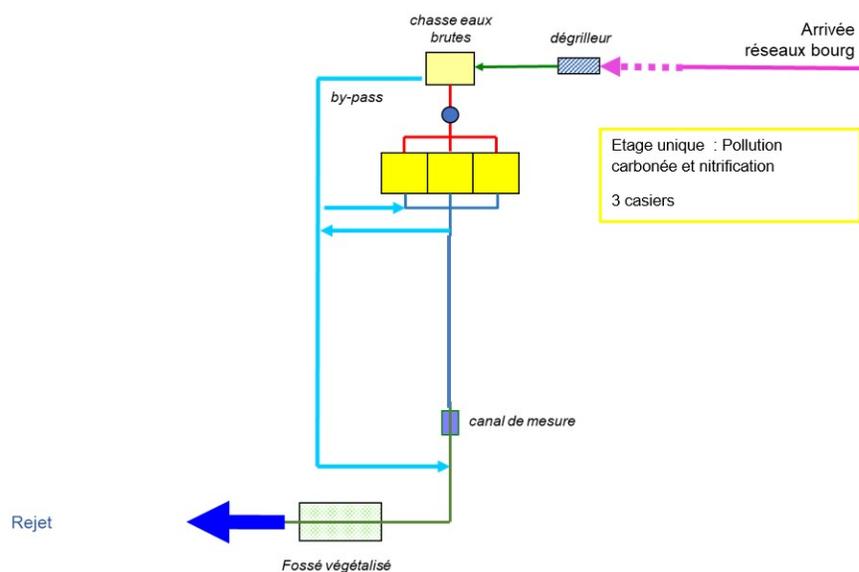


Localisation de la STEP Côté Nord-Ouest de la commune (chemin rural du Champ de la Lanoy)

II. NOTICE DE FONCTIONNEMENT DE LA STEP

La station d'épuration sera de type filtre planté de roseaux à 1 étage d'une capacité de 275 EH (Equivalents habitants) et sera composée de :

- un dégrilleur manuel situé dans le poste de refoulement,
- un comptage des effluents via les index de fonctionnement des pompes du poste de refoulement,
- un débitmètre électromagnétique,
- une arrivée des effluents par refoulement ; le dispositif de pompage jouant le rôle d'ouvrage de stockage et de vidange à fort débit, une chasse à auget n'est pas nécessaire sur cette station,
- un dispositif de répartition sur le filtre (regard de répartition avec 3 bondes) ;
- un étage de traitement composé de 3 casiers de filtration alimentés de façon alternée. Les filtres sont alimentés sur une période de 3 à 4 jours suivie d'une période de repos de 6 à 8 jours;
- un regard de mise en charge en sorti du 1er étage ;
- un canal de comptage des eaux traitées de type Venturi en sortie ;
- les eaux usées traitées seront dirigées vers le milieu récepteur via un fossé le long du chemin communal rejoignant ensuite la Vezouze,
- Une clôture de 2 mètres et accès par portail sur la périphérie du site.



Synoptique de la station

III. CONCLUSIONS

La commune étant relativement concentrée, elle sera globalement traitée en assainissement collectif sauf les encarts ci-dessous (particulièrement éloignés) qui seront traités en assainissement collectif (ANC).

